



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
28/05/2021	28/05/2021	2021-5376

1. Intitulé du projet

Création d'une plateforme logistique au sein de la ZAC de l'Oseraye sur la commune de Puceul (44).

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
1. Installations classées pour la protection de l'environnement. b) Autres installations soumises à enregistrement 39. travaux, construction et opérations d'aménagement. a) Travaux et construction qui créent une SP comprise entre 10 000 et 40 000 m ² .	Le projet concerne la construction d'une plateforme logistique représentant environ 37 600 m ² de surface de planchers comprenant 6 cellules de surface unitaire de 6 000 m ² environ. Ce bâtiment relèvera du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique 1510 de la nomenclature des installations classées et du régime de la déclaration au titre des rubriques 2925, 1436, 1450, 1630, 4801, 4110, 4120, 4130, 4140, 4150, 4320, 4321, 4330, 4331, 4441, 4510, 4511 et 4741 de cette même nomenclature.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet concerne la construction d'une plateforme logistique composée de 6 cellules de stockage présentant une surface unitaire d'environ 6 000 m² au sein de la ZAC de l'Oseraye sur la commune de Puceul (44). Ces cellules de stockage seront associées à des bureaux et locaux sociaux, des locaux de charge, des locaux techniques, des aires de stationnement et des ouvrages de gestion des eaux.

Ce projet est porté par la société PITCH PROMOTION SNC, acteur majeur de l'immobilier depuis plus de 30 ans. PITCH PROMOTION SNC fait partie du groupe ALTAREA, premier développeur immobilier des Métropoles disposant d'un savoir-faire sur l'ensemble des classes d'actifs.

Le bâtiment logistique sera dédié à la réception, au stockage et à l'expédition de produits de grande consommation.

S'agissant de terrains vierges, aucune opération de démolition n'est prévue.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif principal du projet est de créer une plateforme logistique à proximité de l'agglomération de Nantes et disposant d'une bonne desserte routière. Les terrains d'implantation du projet sont localisés au sein de la ZAC de l'Oseraye sur la commune de Puceul (44). Ils répondent au besoin de la société PITCH PROMOTION SNC, compte tenu de leur localisation à environ 35 km du centre de la ville de Nantes et de leur desserte via la RN 137 qui dessert les agglomérations de Nantes et Rennes. Le site sera directement accessible depuis RN 137 via un diffuseur complet situé au sein de la ZAC.

La plateforme sera composée de 6 cellules de stockage de surface unitaire d'environ 6 000 m² et disposant d'une hauteur au faitage sous bac de 13,7 m, associée à des bureaux, des locaux techniques... Elle sera vouée à la location à un ou plusieurs locataires.

La plateforme relèvera du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique 1510 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement et du régime de la déclaration au titre des rubriques 2925, 1436, 1450, 1630, 4801, 4110, 4120, 4130, 4140, 4150, 4320, 4321, 4330, 4331, 4441, 4510, 4511 et 4741 de cette même nomenclature.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La construction comprendra plusieurs étapes successives et/ ou concomitantes :

- terrassement des terrains,
- réalisation des extérieurs (mise en forme du terrain, voiries,...),
- réalisation du gros œuvre (massif, quai, poteau,...),
- édification de la charpente, couverture, bardage,
- aménagements intérieurs (implantation des racks, aménagement des bureaux et locaux techniques,..)
- finalisation des aires extérieures.

La durée prévisionnelle des travaux est comprise entre 8 et 12 mois.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'activité consistera en la réception, le stockage et l'expédition de marchandises par un ou plusieurs locataires.

L'exploitation relèvera du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique 1510 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement et du régime de la déclaration au titre des rubriques 2925, 1436, 1450, 1630, 4801, 4110, 4120, 4130, 4140, 4150, 4320, 4321, 4330, 4331, 4441, 4510, 4511 et 4741 de cette même nomenclature.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à une double procédure :

- une demande de permis de construire déposée en mairie de Puceul,
- une demande d'enregistrement au titre de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement déposée en préfecture de Loire Atlantique.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface :	
Emprise des terrains	88 053 m ²
Entrepôt	Environ 36 000 m ²
Bureaux	Environ 1000 m ²
Locaux techniques	Environ 600 m ²
Surface de planchers du projet	Environ 37 600 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

ZAC de l'Oseraye
Lieu dit : "Les Long Champs"
44 138 PUCEUL

Parcelles cadastrales
- 73, 108 et 110 de la section
cadastrale ZA.

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 1 ° 3 8 ' 2 1 " O Lat. 4 7 ° 3 1 ' 5 5 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les terrains sont localisés à plus de 4,2 km à l'Est de la ZNIEFF la plus proche. Il s'agit d'une ZNIEFF dénommée "Sablières de la place à la Grigonnais" de type 1 (référence n°520016269).
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone couverte par un arrêté de protection biotope la plus proche est localisée à plus de 17 km au Sud-Est des terrains d'implantation du projet. Il s'agit des Combles et Clocher de l'Église Saint-Louis à Casson (référence FR3800812).
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Puceul n'est pas une commune littorale. La côte la plus proche des terrains du projet est située à près de 35 km au Sud-Ouest.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone concernée par l'un de ces classements et la plus proche des terrains d'implantation du projet est la réserve naturelle régionale "Tourbière de Ligné" (référence : FR9300118). Elle est localisée à plus de 24 km au Sud-Est des terrains sollicités par la société PITCH PROMOTION SNC.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les terrains du projet, de par leur proximité avec l'axe de RN 137, intègrent le périmètre du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des infrastructures de l'État du département de la Loire-Atlantique approuvé pour la dernière fois le 17 décembre 2020.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le monument historique le plus proche est l'Eglise Saint-Saturnin du Vieux Bourg localisée dans le bourg de la commune du Nozay, à environ 3,8 km au Nord-Est du projet.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone humide n'a été identifiée sur les terrains du projet lors des investigations ayant menées à l'autorisation de la ZAC de l'Oseraye.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun PPRN ou PPRT n'a été prescrit à l'échelle de la commune de Puceul.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les terrains sollicités par la société PITCH PROMOTION SNC ne sont pas référencés comme sites et sols pollués au sein des bases de données du BASOL et du BASIAS.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Selon l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire, aucun périmètre de protection d'un captage d'eau potable n'est présent au niveau des terrains d'implantation de la plateforme logistique de la société PITCH PROMOTION SNC.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site naturel inscrit le plus proche, "le relais du grand Pont-Veix", est situé à 11,6 km au Nord-Ouest des terrains du projet.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site NATURA 2000 le plus proche est celui de la "Forêt de Gâvre" (référence FR55212005) classé au titre de la directive oiseaux. Il est localisé à plus de 9 km à l'Ouest des terrains d'implantation de la plateforme logistique.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site naturel classé le plus proche, "la Chapelle du Lieu Saint et ses abords", est situé à 11,3 km au Nord-Ouest des terrains du projet, au sein de la commune de Guémené-Penfao.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'eau utilisée au niveau de la plateforme sera associée au besoin des salariés, au lavage des sols et aux systèmes incendie (sprinklage et réseau incendie surpressé). L'eau proviendra du réseau d'adduction d'eau potable communal.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet donnera lieu à un équilibre déblai/remblai.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet donnera lieu à un équilibre déblai/remblai.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans le cadre de la procédure d'autorisation de la ZAC, les terrains sollicités par la société PITCH PROMOTION SNC ont fait l'objet d'une étude faune flore réalisée entre 2005 et 2006. A l'échelle des terrains du projet, le principal impact identifié concernait la destruction de la haie centrale présente au sein des terrains. Cette destruction, autorisée par l'intermédiaire de l'arrêté préfectoral du 7 avril 2016, fait l'objet de mesures compensatoires à l'échelle de la ZAC. En complément, la société PITCH PROMOTION SNC a fait réaliser de nouveaux inventaires en mars et mai 2021, dont une synthèse est présentée en Annexe 7 de la présente demande.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site NATURA 2000 le plus proche, la "Forêt de Gâvre" (référence FR55212005), est localisé à plus de 9 km des terrains du projet. Compte tenu de la distance séparant le site d'une part, et de l'absence de rejets directs aqueux et atmosphériques dans cet espace d'autre part, l'aménagement et l'exploitation de la future plateforme logistique n'est pas susceptible d'avoir un impact sur un habitat ou une espèce présente au sein de ce site NATURA 2000.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'activité projetée ne sera pas à l'origine de rejets (aqueux/gazeux) susceptibles d'impacter ces zones.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Dans le cadre de la création de la ZAC, l'affectation des terrains a été modifiée. Les terrains à l'origine à vocation agricole ont été voués à être urbanisés. L'impact de cette consommation de terrains agricoles a par conséquent été pris en compte dans le dossier d'aménagement de la ZAC. Dans l'attente de leur urbanisation et afin d'entretenir les terrains, une occupation agricole est présente actuellement.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun Plan de Prévention des Risques technologiques n'a été prescrit sur le territoire communal.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun Plan de Prévention des Risques naturels n'a été prescrit sur le territoire communal.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'activité logistique (stockage, préparation, expédition de produits conditionnés) n'est pas susceptible de générer des risques sanitaires.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le fonctionnement de la plateforme logistique engendrera un trafic de véhicules légers associés au personnel et de poids lourds. Environ 150 véhicules légers par jour sont attendus sur la plateforme. Le trafic de poids lourds est estimé à 180 véhicules par jour.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les émissions sonores seront limitées au trafic routier des poids lourds et des véhicules légers du personnel. L'établissement respectera les niveaux sonores prescrits par l'arrêté ministériel relatif aux entrepôts.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'activité ne sera pas source d'odeur (produits conditionnés sans manipulation)</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'éclairage extérieur se limitera aux besoins associés à la sécurisation des accès et des voiries en période de faible luminosité.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les rejets atmosphériques seront uniquement liés au trafic routier. En effet, le maintien hors-gel de l'entrepôt sera réalisé via des dispositifs de chauffage électriques n'engendrant, à l'échelle de l'établissement, pas d'émissions atmosphériques. En complément, l'établissement sera doté de panneaux photovoltaïques disposés sur les toitures de l'entrepôt ou d'ombrières au niveau des zones de parking de l'établissement.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'exploitation de la plateforme logistique sera à l'origine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'eaux sanitaires dirigées vers le réseau d'eaux usées communal. - d'eaux pluviales de voirie dirigées vers le bassin étanche du site après passage dans un séparateur hydrocarbures, - d'eaux pluviales de toiture dirigées directement vers le bassin étanche du site. <p>Les eaux pluviales rejoindront ensuite, à un débit régulé (5 l/s/ha), le réseau public de gestion des eaux pluviales, conformément au règlement de la ZAC.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'activité sera à l'origine de la production de déchets non dangereux liés aux activités des bureaux et de stockage.</p> <p>La production de déchets dangereux sera liée aux opérations de maintenance des équipements (curage du séparateur hydrocarbures,...).</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les terrains ne sont pas localisés en zone de présomption archéologique. Dans le cadre de la procédure d'autorisation de la ZAC de l'Oseraye, aucune contrainte archéologique n'a été identifiée. En tout état de cause, en cas de découverte fortuite lors des travaux d'aménagement, la société PITCH PROMOTION SNC prendra immédiatement contact avec la DRAC.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pour rappel, les sols sont actuellement utilisés pour un usage agricole dans l'attente de l'urbanisation des parcelles (terrains situés au sein d'une ZAC).

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Parmi les projets ayant fait l'objet d'un avis de l'autorité environnementale ces dernières années (période 2017-2021), aucun projet n'a été localisé sur la commune de PUCEUL. Au niveau des communes environnantes, deux projets ont été inventoriés :

- En 2018, la réalisation, à environ 4,5 km au Sud-Ouest des terrains du projet, d'un forage au niveau de la commune de la Grignonnais.
- En 2017, un déboisement de 12 ha et un défrichement de 5 ha en vue d'un retour à l'agriculture au niveau de la commune de Nozay, soit à environ 4 km au Nord-Est des terrains du projet.

Au vu des impacts respectifs de ces deux projets et de l'importante distance les séparant des terrains du projet porté par la société PITCH PROMOTION SNC, aucune incidence cumulée n'est pressentie.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Dans le cadre de la création de la plateforme logistique, plusieurs mesures seront prises :

- création de la plateforme au sein d'une ZAC proche d'un axe routier structurant,
- traitement des eaux pluviales de voirie et régulation des eaux pluviales via un bassin étanche et rejet à un débit régulé dans le réseau de la ZAC,
- mise en place d'un dispositif automatique de confinement des eaux d'extinction en cas d'incendie ,
- mise en place de consignes visant à limiter les émissions sonores (arrêt des véhicules lors des opérations de chargement/déchargement, limitation de la vitesse sur le site,...
- mesures prises vis-à-vis de la faune et la flore locale détaillées au sein de l'Annexe 7.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte tenu de la localisation des terrains projetés (en zone à urbaniser, au sein d'une ZAC, à proximité d'un axe routier structurant), leurs caractéristiques et des faibles impacts générés en phase de construction et d'exploitation avec la mise en place des mesures prévues (cf point précédent), il ressort que le projet ne semble pas devoir faire l'objet d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 - Note faune Flore

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Paris

le,

28-mai-21 | 00:55:36 PDT

Signature

DocuSigned by:
Guillaume Lubault
E2E0ABCC34914EE...